

## CORCOUÉ FUSION 1971

VIE MUNICIPALE

### CORCOUÉ, UNE COMMUNE EN AVANCE SUR SON TEMPS



**Même si l'incitation venant de l'état était forte, fusionner en 1971 était précurseur à plus d'un titre.**

St Jean de Corcoué-La Benâte et St Etienne de Corcoué furent non seulement les 2 premières communes de Loire-Atlantique à fusionner mais elles furent même en avance sur le calendrier législatif car la loi sur les fusions et regroupements de communes ne fut votée que le 16 juillet 1971 alors que l'arrêté préfectoral sur la fusion de Corcoué date du 16 février 1971.

Des incitations financières indiquées par le représentant de la préfecture n'avaient pas échappé aux élus de l'époque "...d'intéressantes majorations de subventions sont accordées par l'État aux communes qui fusionnent... Ce sont les premiers qui sont bien servis !

Nous sommes à l'heure actuelle les deux premières communes du département à envisager une fusion." Mais au-delà des intérêts financiers les élus avaient bien compris le sens de l'histoire et l'intérêt de s'unir pour grandir et être plus fort : "Sur tous les plans, en effet, économiques, sociaux, humains, notre monde moderne est en pleine mutation et chacun est conscient de la nécessité vitale d'adapter sans les détruire (ces deux mots sont soulignés dans le texte original), nos structures anciennes aux réalités de demain".

L'arrêté préfectoral du 16 février 1971 se réfère donc au décret de 1959, qui, à l'inverse de la loi de 1884 et ordonnance de 1945 beaucoup plus autoritaires, permettait que la dissolution des conseils municipaux n'intervienne qu'après une période transitoire où les anciennes communes pouvaient être érigées en sections de communes et de conserver des éléments de leur identité (sectionnement électoral, mairie annexe, maire délégué).

C'est ainsi qu'il fut proposé dans "l'exposé aux électeurs" (distribué aux habitants des deux communes la dernière semaine de décembre 1970), " ...que l'actuelle mairie de Saint Jean de Corcoué soit transformée en mairie annexe, avec possibilité que les registres d'État Civil y soient maintenus, ... que les bureaux de vote seront maintenus comme par le passé (y compris à La Benâte où le bureau de vote est fixé à l'école publique -NDLR),...qu'il soit créé deux postes d'adjoints spéciaux pour Saint Jean et La Benâte... que le conseil municipal de la nouvelle commune soit composé jusqu'au prochain renouvellement, de la totalité des membres des deux conseils actuels." >>



## DÉMOCRATIE "PARTICIPATIVE" AVANT LA LETTRE

Bien avant le rapport de la commission de développement des responsabilités locales dite "commission vivre ensemble" présidée par Olivier Guichard, qui ne paraîtra qu'en 1976 et qui préconisera notamment de donner plus de pouvoir aux élus locaux comme aux citoyens, nos élus de l'époque se montrèrent encore une fois précurseurs en proposant une consultation sur le mode d'un referendum, ouvert au plus de 18 ans (alors que la majorité à l'époque était à 21 ans).

Cette démarche avait d'ailleurs alerté le préfet qui dans un courrier exposait quelques recommandations "...si donc ce sondage peut se faire avec toute la discrétion néces-

saire, je pense que l'efficacité que vous recherchez sera atteinte, autant que seront saufs les principes de la démocratie locale."

Quoi qu'il en soit le referendum du 24 janvier 1971, sans être officiel, mobilisa 83,75% des votants et les OUI l'emportant avec 82% des suffrages exprimés venaient conforter le projet de fusion et lui donner toute légitimité.



Conseil municipal 1971 composé des 2 conseils

## LA FUSION, ÇA FAISAIT PARLER LES GENS - SOUVENIRS DE CORCOUEENS :

### DG 21 ANS EN 1971

C'est à St Jean qu'il y avait plus de résistance car la mairie allait partir à St Etienne et ils allaient perdre leur secrétaire de mairie. Ils craignaient de se faire "bouffer" par St Etienne. Il y avait une vraie volonté politique : se grouper pour être plus fort mais la compréhension n'était pas toujours partagée. Il s'agissait de mutualiser et de simplifier les services. Vision moderne dans des communes où on avait chacun son cantonnier.

### DF 17 ANS EN 1971

Chez les jeunes de mon âge la fusion s'était faite par le collège, les jeunes des 3 bourgs s'y fréquentaient, il n'y avait rien de bouleversant pour nous. Pas de souvenir de discussion en famille, la politique c'était une discussion d'hommes. On n'était pas adulte, on n'avait pas le droit à la parole ! Mais ce qui est sûr c'est que les gens de St Jean avaient peur de perdre leur mairie et leur autonomie. Ils craignaient que les commerces de St Etienne mieux desservis par la route nationale grossissent au détriment de ceux de St Jean.

### AC 36 ANS EN 1971

Je n'ai pas beaucoup de souvenirs de la fusion elle-même ni du vote. Ce qui est sûr c'est que les discussions et oppositions étaient entre St Jean et St Etienne. Il faut dire qu'il fut une époque où les gens des 2 communes ne se mariaient pas entre eux, c'est dire ! et en 1971 ce n'était pas si vieux que ça. Pour nous ce n'était pas un gros bouleversement, on a suivi le mouvement, la vie quotidienne à la ferme nous préoccupait beaucoup plus.

### MC 31 ANS EN 1971

Il y a eu des négociations pour équilibrer les 2 bourgs notamment : par la représentation des élus et par la répartition des services exemple la poste au milieu pour faire le lien. Les enfants des écoles étaient présents sur le pont lors de la célébration de la fusion. Ils avaient également été consultés pour le nom de la commune. Grâce à la fusion tous les enfants ont pu bénéficier du transport scolaire.

### AP 21 ANS EN 1971

Pour les jeunes de mon âge la fusion était déjà faite dans les esprits, et ça s'était fait par le foot ! Mais je me souviens qu'il y avait des familles récalcitrantes, je me rappelle de bruits de couloir et de conversations qui s'arrêtaient quand on arrivait. Il y avait des familles très conservatrices (plus du côté de St Jean) qui avaient peur de perdre leur autonomie, leur identité : il y avait des traditions et des pratiques différentes d'une commune à l'autre, à l'église par exemple. La crainte au départ c'était qu'on bouscule trop les habitudes. St Jean avait peur de ne plus avoir la parole et à St Etienne la crainte était de devoir dépenser trop d'argent pour mettre St Jean à niveau. Le fait de demander son avis à la population par un vote a été mis en avant par les élus et c'était assez précurseur. Les jeunes à qui on avait donné le droit de vote à partir de 18 ans avaient envie de s'exprimer, surtout ceux qui étaient dans le milieu associatif.

### DD 17 ANS EN 1971

J'ai le souvenir qu'il y avait toujours eu des rivalités entre St Jean et St Etienne. Plus de récalcitrants à la fusion à St Jean. Par contre la Benâte était pour, car le fait de n'avoir jamais pu être indépendant était une quasi humiliation et que St Jean perde sa mairie constituait en quelque sorte "une vengeance" !

## DE TROIS NE FAIRE QU'UN

Des marches de Bretagne et du Poitou,  
D'une motte féodale, d'un prieuré et d'un cimetière mérovingien,  
Des traces laissées dans la pierre et les mémoires de 3 illustres personnages : Ste Radegonde, St Philbert et Gilles de Rais,  
D'une ligne de chemin de fer, d'un marché et de commerces,  
D'ententes sportives, d'associations et d'un syndicat intercommunal pour la gestion de l'eau et de l'assainissement  
De 3 bourgs, 3 clochers, 3 cimetières,  
3 écoles et une rivière au milieu,  
Il a suffi de franchir le pont sur la rivière pour que de trois naisse UNE commune.  
Et une dernière fois, de trois noms Corcoué sur Logne, Corcoué les 3 clochers ou Corcoué les Coteaux,  
un seul fut retenu, avec une rivière en son cœur pour réunir 2000 âmes et construire un bel avenir et une nouvelle identité riche de toutes ces histoires.